

MARCHE CCPI/ST/2018-04

ACQUISITION D'UN TRACTEUR POUR LE SERVICE DES STADES  
DE LA COMMUNE D'ISSOUDUN

**CAHIER DES CHARGES VALANT ACTE D'ENGAGEMENT**

POUVOIR ADJUDICATEUR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ISSOUDUN  
Place des Droits de l'Homme B.P. 150 36105 ISSOUDUN Cedex

## **ARTICLE 1- Objet de la consultation – Dispositions générales**

### **1) Objet**

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un tracteur (avec reprise de l'ancien).

### **2) Mode de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Marché ordinaire de fourniture à prix global et forfaitaire.

### **3) Décomposition en tranches et en lots**

Sans objet

### **4) Variante et option**

Sans objet

### **5) Négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier.

## **ARTICLE 2 –Dispositions techniques**

La livraison du tracteur se fera au Centre Technique Municipal, route de Châteauroux à ISSOUDUN (36100) et doit être incluse dans le prix de l'offre..

L'offre inclue également l'immatriculation et l'établissement de la carte grise.

Il sera précisé très clairement dans le mémoire technique les caractéristiques du tracteur proposé à l'aide de sa fiche technique.

### **DESCRIPTION DE LA FOURNITURE :**

- motorisation diesel, puissance comprise entre 30 et 40 ch
- transmission par 4 roues motrices
- boîte de vitesse hydrostatique
- dimensions : hauteur inférieure à 2,20 m  
longueur et largeur : aucune importance

### **Equipements :**

- cabine climatisée
- attelage 3 points
- capacité de relevage supérieure à 800 kg

- masse avant et arrière (voir support de masses si nécessaire)
- godet avant pour la terre
- roues gazon
- sortie hydraulique arrière mâle/femelle pouvant accueillir une sableuse NOBLAT hydraulique

Prévoir un essai d'un véhicule identique à la proposition formulée.

Le fournisseur devra en outre préciser :

- le délai de fourniture de pièces en S.A.V.
- les conditions de garantie du véhicule (pièces, main d'œuvre, déplacements)
- sa proposition d'un contrat de maintenance

#### CRITERES ENVIRONNEMENTAUX :

Engagement dans une politique de développement durable, tous dispositifs visant à réduire le bruit, les rejets de polluants, à maîtriser la consommation en carburant, pourront être présentés dans le cadre de l'offre.

~~~~~

L'offre sera obligatoirement accompagnée d'une proposition de reprise d'un tracteur de marque KUBOTA (L2850), de 1993 et d'environ 3 332 heures.

#### ARTICLE 3 - Conditions d'exécution des prestations

Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du marché).

La livraison des fournitures sera faite à l'adresse indiquée par la collectivité à l'origine de la commande et s'effectuera dans les conditions de l'article 20 du C.C.A.G.-F.C.S.

Le stockage, l'emballage et le transport des fournitures seront effectués dans les conditions de l'article 19 du C.C.A.G.-F.C.S.

Ainsi, les emballages relèvent de la responsabilité du titulaire et restent sa propriété. De même, le transport s'effectue sous sa responsabilité jusqu'au lieu de livraison.

#### ARTICLE 4 – Durée du marché – exécution

Le marché prend effet à compter de la date de notification au candidat par le pouvoir adjudicateur qui vaut commande du tracteur et déclenche le délai de livraison.

La livraison devra intervenir au plus tard le 15 juin 2018.

Le titulaire s'engage à une date de livraison au plus tard le :

.....

**ARTICLE 5- Pénalité pour retard**

Il sera fait application de l'article 14 du CCAG/ FCS.

Par dérogation à l'article 14.1.3 du CCAG -FCS : aucune exonération de pénalité ne sera appliquée

**ARTICLE 6 – Prix des prestations et règlement**

1) Prix

Le présent marché est traité à prix forfaitaire.

..... € H.T. soit ..... € T.T.C.

Soit en toutes lettres :

.....

La décomposition de ce prix est :

|              | Prix HT | Prix TTC |
|--------------|---------|----------|
| Prix total : |         |          |

Soit en toutes lettres (HT):

.....

Offre de reprise : ..... € HT soit ..... € TTC

Soit en toutes lettres (HT) :

.....

Les prix fixés au sein du contrat sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations relevant du présent marché public, ainsi que, par complément à l'article 10.1.3 du CCAG-FCS, tous les frais et sujétions non explicitement décrits et liés à l'exécution des prestations, notamment les éventuels déplacements du titulaire ou de ses représentants ou toutes les fournitures nécessaires à la réalisation des prestations.

2) Variation dans les prix :

Le prix est ferme.

3) Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues aux articles 11-6, 11-7 du CCAG-FCS.

Les sommes dues au titulaire et au sous-traitant de premier rang éventuel du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Dans le cas où la facture transmise par le titulaire serait erronée ou incomplète, elle sera retournée à son expéditeur, assortie des raisons qui s'opposent à sa prise en charge ainsi que l'indication des pièces à fournir ou des mentions à compléter. Les délais de paiement seront alors suspendus dans l'attente du retour de la facture correctement établie.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

**ARTICLE 7 – Contractants**

Les parties du présent marché sont :

**\* COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ISSOUDUN  
représentée par Monsieur André LAIGNEL, Président**

\* Le titulaire du marché :

Je soussigné,  
Nom, prénom, qualité.....  
.....  
.....

Agissant pour le compte de la société

Nom.....  
Adresse.....  
Numéro SIRET.....  
Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce.....  
Code d'activité économique principale (APE).....  
(Joindre un RIB ou un RIP)

Agissant au nom et pour le compte de ladite société, en vertu des pouvoirs régulièrement conférés ci-joints, après avoir pris parfaite connaissance du présent Cahier des Clauses Particulières (CCP) valant Acte d'engagement :

M'engage conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies et après avoir établi **les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus aux articles 50 à 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 201**

#### ARTICLE 8 – Pièces constitutives du marché

##### **\*Pièces particulières**

- le présent Cahier des Charges valant Acte d'Engagement
- l'offre technique

##### **\*Pièces générales**

- le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés de prestations de services, issu de l'arrêté du 16 septembre 2009

Cette pièce générale étant réputée connue par l'opérateur économique, elle n'est pas matériellement jointe au présent CCP-AE.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'ISSOUDUN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENTS DE L'INDRE ET DU CHER

Fait à :

Le

Signature et cachet de l'entreprise

Décision du pouvoir adjudicateur

**Pour valoir Acte d'Engagement.  
Est acceptée la présente offre.**

Fait à Issoudun,

Le

André LAIGNEL  
Président,